



Doris MADINGOU
Conseillère Municipale
Groupe URC
Conseil Municipal du 8 septembre 2008
Présence sociale en centre ville et prévention

Monsieur le Maire, mes chers collègues

La délibération qui nous est proposée concernant une présence sociale en centre-ville et des actions de prévention de réduction des risques vient pratiquement une année après le drame de la rue d'Orléans.

Avec respect et discrétion ayons une pensée pour ces jeunes et leurs familles et en leur mémoire notre échange de ce soir doit éviter toute polémique. Il doit permettre de trouver collectivement des solutions pour que de tels drames ne se reproduisent pas.

Dans cet esprit je ne rappellerai pas toutes les interventions qui ont eu lieu durant la précédente mandature. Je m'attarderai plutôt sur le processus qui nous amène à délibérer aujourd'hui, aux objectifs que nous pouvons nous fixer et les résultats que nous pouvons en attendre.

Au lendemain de ce triste 21 septembre 2007 avaient été annoncées que seraient prises toutes les mesures pour qu'un tel drame ne se renouvelle pas. Cette annonce sous-tendait que l'on allait se donner les moyens de traiter ces différentes difficultés avec un plan global compte tenu de l'urgence. On sait bien que le centre ville, et c'est ce qui explique notamment le drame de la rue d'Orléans, concentre tous les facteurs de risque : alcool, conditions difficiles de stockage de déchets, mauvais entretien des parties communes et risques intrinsèques dans 500 immeubles du centre-ville etc...Des efforts ont été faits notamment dans l'animation et ils sont relevés dans la délibération : la nuit des 4 jeudis, Dazibao ..le réaménagement de la place Sainte Anne fait également partie des progrès en terme d'animation de jour et de rénovation de l'image du centre ville

Néanmoins cette délibération nous semble un peu éloignée du discours volontariste de l'automne 2007. Elle n'est qu'une réponse partielle aux enjeux. Les objectifs ne sont pas très précis et les résultats attendus pas très clairs.

Au-delà des bonnes intentions qui se manifestent dans cette délibération et qui concernent notamment les risques liés à l'alcoolisation, d'autres facteurs de risques doivent être pris en compte. Afin de traiter globalement le problème nous devons nous donner trois objectifs :

- 1) Les problèmes liés à l'animation nocturne du centre-ville, à la déambulation et aux regroupements de jeunes, à l'alcoolisation et à la consommation de stupéfiants, aux nuisances sonores constituent un problème fondamental de la ville depuis une quinzaine d'années. Ces nuisances qui relèvent à la fois de la santé publique mais aussi du bien vivre-ensemble, doivent

donner lieu à des indicateurs de mesure très précis, notamment en terme de nuisances sonores, et des objectifs de délais pour leur réduction.

- 2) La rénovation des 500 immeubles dangereux en terme d'incendie et de salubrité. L'opération programmée d'amélioration de l'habitat au centre ville de Rennes devrait nous donner un état des lieux précis. Dans ce domaine il convient également de se donner des engagements précis en terme de délais
- 3) Le dialogue avec les étudiants et celui entre habitants du centre ville et jeunes doit être un objectif majeur. La rentrée universitaire peut être le moment adapté pour mettre en place des actions concrètes

On voit bien que les problèmes du centre ville sont complexes et ne peuvent se résumer aux heures d'ouverture et de fermeture de bars. Ce sont aussi des problèmes multiples touchant l'image du centre ville qui est à restaurer et qui pourra concourir au dynamisme du commerce et aider les familles à rester ou revenir en centre ville

Comme le soulignait M Prévaut lors du dernier conseil et je le cite : « nous ne réglerons pas ce problème en un jour. Nous sommes dans des actions visant à modifier les comportements, ce qui nécessite du temps, beaucoup de modestie quant aux résultats, de la conviction et la participation de toutes les bonnes volontés »

S'agissant d'un enjeu majeur pour les jeunes de notre ville nous ne pouvons qu'accompagner toute démarche allant dans ce sens mais en se fixant des indicateurs de mesure et des objectifs de résultats. Dans cet esprit nous voterons cette délibération.

